



Comité Départemental de la Haute-Garonne

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Comité Régional Occitanie

N° 1 – JANVIER 2022

Siège social et administratif : 42, av. Frédéric Estèbe - 31200 TOULOUSE

☎ 05 61 13 22 66

✉ : siege-cd@petanque31.fr

C O M P T E R E N D U

Réunion du 28 janvier 2022 – 20h au siège du CD31

Présent-e-s :

Mmes : Evelyne BAPTISTE – Emilie FOURNES – Lydie LOZANO - MONDRAGON
Delphine - SOURNAC Angélique – SANS Brigitte

Valérie, Secrétaire administrative

Mrs : AZEMA Alain – Joël LANOTTE – Raymond NEVEU – Gilbert DUCASSE –
Serge DELPY – Patrick HERNANDEZ – Guy MALBERT – Alain PINAUD –
Pierre-Noël ARCANGELI - Christian RAYNAUD - Serge GALIANO –
Raymond LE MANACH – Francis RICARD

Absent-e-s excusé-e-s :

Mmes : Marie Madeleine CLAMENS – Jennifer ROUGES

Mrs : Jean-Bernard VIGNERES - Paul CORBI- Patrick HUGUET - Alain CROUZILLAT –
David CARLES

Préambule du Président, Raymond Le MANACH

Bonsoir à tous et merci de vous être rendus disponibles pour cette première réunion du Comité directeur de cette année 2022. Malheureusement, le COVID a frappé, avec trois collègues touchés.

Comme vous le savez tous, Frédéric DEBEZI a souhaité mettre fin à son action au sein de cette équipe.

Je regrette beaucoup sa décision, il le sait. Je la respecte, même si j'ai du mal à accepter que l'on quitte le navire alors que la traversée vient de commencer. Nous nous sommes tous engagés pour quatre ans, et, même si des difficultés surviennent, ou que des déceptions voient le jour, il est dommage de ne pas aller au bout de notre engagement.

Cela prouve, une fois de plus, la difficulté du monde associatif. Non seulement il est difficile de trouver des bénévoles voulant s'investir, mais il faut aussi faire face aux départs parfois inattendus. Quand il s'agit de quelqu'un qui avait une capacité de travail et une expérience certaine de son domaine, la décision est dure à accepter.

Mais nous devons y faire face. J'ai demandé à Raymond NEVEU de prendre en main la commission jeune. Il sera aidé je n'en doute pas par les deux Alain (Crouzillat et Azema), Emilie, Christian. Je compte sur vous pour pallier ce départ, pour vous investir totalement pour les jeunes. Nous en avons fait la priorité de notre mandat, et ce n'est pas le moment d'être moins présent, ni moins actifs.

Cette situation démontre une fois de plus la difficulté de la vie de groupe. Je l'ai dit et je le répète, si nous ne faisons pas tous des efforts, la vie associative peut devenir tout le contraire de ce que l'on recherche : l'amitié, le plaisir de travailler ensemble. Soyons vigilants sur nos attitudes.

J'aimerais que chacun en prenne conscience et sache ce qu'il a à faire pour que nous puissions vivre ce mandat d'une manière correcte.

Les dernières annonces du gouvernement sont encourageantes. Il semblerait que le ciel se dégage un peu. Nous avons espoir de pouvoir faire tous nos qualificatifs, dans des conditions correctes. Nous reviendrons tout à l'heure dans le compte-rendu de la commission compétition, sur quelques détails concernant ces qualificatifs.

Si les mesures annoncées se confirment, il n'y a aucune raison pour que la saison ne se déroule pas correctement.

1) ADMINISTRATIF

1. Approbation du CR de réunion du 19/11/2021

Le compte rendu soumis à l'approbation du Comité Directeur n'apporte aucune remarque et est approuvé à l'unanimité.

2. CR du Congrès Régional Occitanie des 22 & 23 janvier 2022

Francis et Raymond étaient présents. Assemblée Générale à CASTRES.

Suite à la demande de plusieurs Départements le montant de l'affiliation a été modifié. Il était de 700€, et après le vote la réévaluation retenue est donc calculée par tranche de 1000 licenciés. Pour ce qui nous concerne nous paieront 1000€ par an.

Sur le sportif nous avons commencé par une réunion d'information sur le rôle du délégué lors d'un concours National. La Haute Garonne était représentée par Raymond LE MANACH et Patrick HERNANDEZ, Francis Ricard étant l'orateur. Le travail est complexe avant, pendant et après le déroulement de la compétition.

La validation de tous les règlements intérieurs des CRC a été actée (CNC -CDC-CRC-féminin).

Au niveau du Jeu Provençal, une modification a été validée : diminution du temps sur les CRC qui passent de 2h à 1h30 pour les doublettes et 2h à 1h45 pour les triplettes (toujours avec les deux mènes supplémentaires). Le CRO demande à tous les CD d'appliquer cette mesure dans les CDC. Validation des CRC JP qui était à 24 clubs et passeront à 32 clubs pour l'année 2023.

Les questions diverses ont été traitées. La BJ Colomiers étant Championne de France des clubs vétérans a été classée dans les clubs de haut niveau et à ce titre peut prétendre à une subvention de sport de haut niveau (le comité de la Haute Garonne les a déjà aidés dans le cadre du projet sportif). A partir de 2022 les 4 clubs de l'Occitanie qui participeront à la finale du CNC JP et du CNC Vétéran toucheront au même titre que les autres, soit 250€

Enfin, la désignation des Délégués des Nationaux qui se déroulent en Occitanie a été faite.

Serge GALIANO demande si le problème des réservations chambres pour les jeunes a été évoqué ?

Raymond LE MANACH : nous avons parlé des jeunes mais à mon souvenir pas des chambres, mais nous attendrons le CR du CRO pour être affirmatif.

Francis RICARD soulève que beaucoup de règlements ont changé et informe les Délégués de mettre leurs books à jour. Valérie fera passer les informations.

3. Validation des décisions prises en Bureau Directeur

-Validation à l'unanimité par le Comité Directeur de la caution à 50€ pour tous les clubs par journées de compétition départementale (rendu en fin de saison si pas d'annulation injustifiée)

-Validation à l'unanimité par le Comité Directeur du changement du montant de l'affiliation qui passe de 50€ à 30€, et de la suppression du repas gratuit lors du Congrès.

-Validation à l'unanimité par le Comité Directeur de l'inversion d'attribution des 2 Championnats jeunes : Pointis la triplète et Miremont la doublette

4. Point des licences

Nous sommes ce jour à 6548 licences. Tous les Départements de l'Occitanie sont en avance par rapport à l'an dernier, mais il est à noter que nous avons commencé plus tôt la vente des licences en raison des fermetures des clubs l'an dernier.

5. La vie des Districts

Ce paragraphe a pour objectif de remplacer les questions diverses.

1-District OUEST

a) Dans le compte rendu de la réunion d'harmonisation il n'apparaît pas la suggestion faite au sujet de l'alternance d'un an sur deux pour la protection des clubs à proximité de la périphérie de Toulouse

Réponse : Question intéressante effectivement car on leur demande toujours de décaler leur concours. Compliqué de mettre en œuvre, mais la solution serait de faire une gestion par District.

b) Est-ce qu'une personne non vaccinée mais avec un test PCR ou Antigénique pourra jouer

Réponse : Non seul le PASS Vaccinal sera autorisé. Une seule exception : si la personne fournit un certificat médical de contre-indication à la vaccination il pourra jouer avec un test de moins de 24h

c) Ne pensez-vous pas qu'il faudrait communiquer sur les procédures à appliquer pour les contrôles des Pass avant les qualifs afin que ce ne soit pas le bazar

Réponse : La réponse sera donnée dans le compte-rendu de la Commission Compétition

2-District NORD

a) Quel sera le jour pour le retour des inscriptions au qualif pour Marie

Réponse : La réponse sera donnée dans le compte-rendu de la Commission Compétition

b) Est-il possible de trouver une solution pour les duplicatas (revenir à l'ancien système)

Réponse : Non, les supports ne servaient à rien et généraient trop de papier à la poubelle. Valérie relève que nous pouvons les voir sur Geslico par « extraction duplicata » ou dans « rapport » (en dessous de message). Emilie explique aussi qu'en passant la licence à la zapette, le chiffre 3 qui apparaît est la désignation du duplicata.

c) Est-ce qu'il faudra un contrôle du passe -vaccinal pour les qualifs

Réponse : Question déjà posée. Voir le compte-rendu de la Commission Compétition.

d) Qui achète les bracelets

Réponse : Le Comité Départemental achètera les bracelets. Une commande sera faite de 25 à 30 000 bracelets ils seront distribués à chaque district qui feront les répartitions par club suivant les inscriptions aux qualificatifs.

e) Qui fait le ménage des toilettes au Comité (jamais fait)

Réponse : Une renégociation a été faite avec l'entreprise. Nous étions avec quatre passages par mois pour un montant annuel de 3000€ environ. Nous nous sommes mis d'accord pour deux passages par mois, ce qui réduit de moitié la facture. Dans cet accord est prévu la salle, les couloirs, les toilettes (surface au sol uniquement).

Brigitte SANS ajoute qu'il n'est pas normal qu'une société de nettoyage ne fasse pas les toilettes et que ce soit Valérie qui le fasse. Raymond LE MANACH répond qu'il comprend, mais que vu le peu de monde qui utilise ces toilettes, c'est de notre responsabilité de les laisser propre. Cependant, il demandera à la Mairie s'il serait possible de changer les cuvettes et urinoirs qui commencent à dater. Il demandera un rendez-vous au responsable technique de la Mairie.

f) Peut-on parler encore une fois des concours sauvages

Réponse : Les concours sauvages sont interdits, dans le courrier adressé aux clubs après le Congrès, un rappel a été fait que les concours en dehors des compétitions Départementales doivent faire l'objet d'une demande auprès des Districts. Ces concours sont donc soumis à autorisation. Si ces demandes ne sont pas faites le club encourt des poursuites disciplinaires. On ne parle pas des concours inter-sociétaires.

3-District SUD

a) Au vu des conditions sanitaire le club de Miramont de Comminges souhaite reporter son concours prévu le 5 février à la date du 25 juin

Réponse : Nous ne sommes pas contre pour cette demande en changeant la dotation et la formation l'info sera faite au club, en protection du régional inscrit le même week'end.

2) **SPORTIF**

a) Compte-rendu des commissions : jeunes, JP, compétition

Commission Jeunes, Raymond NEVEU :

Elle s'est réunie le 4 janvier. Nous avons fait part de la démission de Frédéric, de son remplacement et du remaniement de la Commission Jeunes.

Validation des dates du challenge de la dépêche, du nombre de points, et de l'achat des trophées. Je vais demander que sur le site du CD31 nous ayons un onglet « dépêche tour » avec les jeunes qui y peuvent y participer et le règlement complet de ce Challenge. Un rappel de toutes les dates jeunes a été fait.

Les logements pour le Championnat de France sont pourvus à ce jour.

Les infos des dates pour la sélection du groupe Avenir 31 ont été données.

Il nous reste juste à organiser la préparation de la journée du tronc commun pour les initiateurs BF1 que l'on a reçu cette semaine.

Commission Jeu Provençal : la réunion Commission est décalée a demain

Commission Compétition – Voir le compte-rendu complet en annexe

Coupe de France : aujourd'hui nous avons 152 inscrits ce qui fait que nous battons tous les records. 152 inscrits emmènent 16 qualifiés qui sortent de zone, et les têtes de séries. Après discussions et concertations nous allons écrire **noir sur blanc** ce soir qui est tête de série.

* premièrement les clubs qui sont sortis du Département l'année N-1

* deuxièmement tous les clubs qui évoluent au niveau Régional ou National à la Pétanque

On aura 31 têtes de série qui rentreront au 3^{ème} tour plus 1 tête de série Fédérale qui rentrera au premier tour de zone

-1^{er} tour le matin avec 120 clubs ce qui donnera 60 gagnants.

-2^{ème} tour l'après-midi, ce qui donnera 30 gagnants.

Ce qui veut dire que pour le 3^{ème} tour nous aurons donc ces 30 issus des deux premiers tours départementaux plus les 31 tête de série.

Sachant qu'il faut en qualifier 16 au bout, il faut donc faire un cadrage. Nous aurons donc 3 exempts (tirés au sort) parmi les 30 qui ne sont pas tête de série. Les 27 autres vont jouer avec les 31 têtes de série. Il y aura 29 gagnants plus les 3 exempts, ce qui fait 32 pour le dernier tour départemental.

Il y aura bien les 16 élus pour le premier tour de zone et deux dimanches à deux tours, par contre les exempts rentreront dans l'après-midi.

a) Point sur la préparation des qualificatifs

-Distribution du tableau de répartitions des équipes à qualifier aux Championnats de la Haute Garonne suivit des explications de la méthode de calcul par Francis RICARD (voir en annexe)

-Lorsque nous avons fait signer tous les joueurs, il y avait une condition qui était un passe sanitaire. Aujourd'hui il y a une nouvelle condition qui est le passe vaccinal, ce qui veut dire qu'il y a peut-être des joueurs qui ont dit oui au moment de la signature fin décembre et qui savent aujourd'hui qu'ils ne seront pas dans les conditions de le présenter. Ce qui serait donc dommage est que nous ayons des places vacantes par absentéisme forcé le jour du Championnat Haute Garonne. Il serait souhaitable que chacun dans son District qui fasse le tour pour savoir s'il y a des défections, les faire signer et renvoyer l'information à Francis RICARD avant que les qualificatifs ne débutent.

- Rappel : le nombre de qualifiés est lié au nombre d'inscrits, il doit être supérieur strictement au multiple de quatre + 1 du nombre de qualifiés (les restes à qualifier ne se redistribuent pas ils seront perdus)

Alain Pinaud rajoute qu'il faut penser à faire le tirage de cadrage en sortie de poule.

- Les horaires : la Commission a proposé que chaque District fixe ses horaires et les communiquent

à leurs clubs.

- Chaque District fixe la date limite d'inscription pourvu que les clubs soient au courant, ces inscriptions doivent être faite en utilisant l'adresse mail du district du domaine petanque31. Une fois l'inscription close elle sera envoyée à tous les clubs du District pour vérification et correction d'erreur éventuelle. **On ne publie nulle part** ni listes ni tirages sur le site du Comité Départemental et tout autre réseau social. Le District communiquera au Président organisateur le nombre d'inscrits et le nombre minimal de terrains à tracer pour les sorties de poules 48h avant. Si le club en trace plus c'est mieux.

-Le contrôle du passe-vaccinal est fait par le club organisateur ou un délégué s'il s'y oppose, avec l'application « tous anti-covid vérif » et une habilitation du CD31.

Nous utiliserons des bracelets de couleur unique, la vérification sera faite avec la liste des inscrits.

-Dès demain matin nous devons prendre contact avec tous les présidents organisateurs pour s'assurer qu'ils veuillent bien vérifier les passe-vaccinal (un élu joueur ou l'arbitre peuvent faire ces contrôles, mais pas le teneur de table qui est pris à ce moment)

-La pause repas sera décidé par le Jury

-Les retours des fichiers GCZ se feront le lundi midi maximum pour les compétitions du samedi et dimanche. Le lendemain pour les compétitions du mardi et jeudi à francisricard@petanque31.fr

Teneur de table :

La Fédération souhaite une validation de cette fonction qui aura plusieurs niveaux : départemental, régional et national. Le contrôle de savoir-faire de chacun sera fait par le responsable de la commission graphiques du CD31 Alain PINAUD, avec l'aide des responsables de cette commission de chaque District. Nous allons établir avec Alain, puisque nous sommes Département pilote, une grille de savoir-faire avec un bilan des niveaux que nous enverrons à la Fédération pour qu'enfin la fonction de graphiqueur soit validée et reconnue, ce qui voudra dire qu'il n'y aura plus de problème de rémunération. Le but est de créer un vivier de graphiqueur pour confier des graphiques dans différentes compétitions.

Concours 2 valides et un fauteuil : la date est fixée au 1^{er} ou 2^{ème} week-end de décembre, le club de TPO sera sollicité en premier

Championnat de la Haute Garonne :

Le club de Villefranche Lauragais ne peut organiser le Championnat triplètes féminines en raison des élections Présidentielles. Cette organisation a été proposée à Aspet (premier candidat non retenu) Aspet a accepté avec aménagement à cause du vote. Ce Championnat était prévu sur un dimanche, nous le ferons démarrer le samedi après-midi. 32 équipes joueront les poules, les gagnantes la sortie de poule. Suite le dimanche après-midi à partir des quart de finale donc toute liberté de vote le dimanche matin

b) Présentation de la soirée du Challenge « La Dépêche »

Chaque année nous recevons dans les locaux de « la dépêche du midi » les clubs et les jeunes à récompenser dans le cadre du « Trophée la dépêche ». Cette année il en sera de même.

Avec le nouveau règlement, les trois meilleurs clubs en performance et les trois meilleurs clubs en participation relative seront récompensés. Pour les jeunes, ce sera comme d'habitude, les meilleurs dans les trois catégories (Minime, Cadet et Junior). Les clubs récipiendaires ont reçu un courrier d'invitation avec une réponse obligatoire avant vendredi prochain 4 février.

Ce sont COLOMIERS, LAUNAGUET, CAZERES pour la performance, et ROQUE, BOURG SANT-BERNARD, MAGNANAC pour la performance relative.

Un seul a répondu. Il faudrait voir rapidement la réponse de Colomiers, Cazères, Roques, Bourg st Bernard et Magnanac, car une liste doit être communiqué à notre partenaire avec nom et adresse de la seule personne autorisée par club. En effet, une jauge à 30 personnes seulement a été validée.

3) POINT SUR LA TRESORERIE

Les seules dépenses qui ont été faites sont les aides. Les premiers versements des licences se feront

vers fin février début mars avant la demande d'acompte de la Fédération. Pour les mutations pourquoi pas en deux versements aussi, vers fin février /mars.

Les versements des 1500€ par District seront réduits de fait de 300€ (participation de chaque District au Dépêche tour). Cette somme sera allouée au fonctionnement de cette nouvelle compétition.

4) QUESTIONS DIVERSES

Brigitte SANS demande aux autres districts des carnets de mutations. En rupture partout, la solution serait de faire des photocopies pour les internes et garder le peu qu'il reste pour les externes. Les districts qui en ont quelques exemplaires dépanneront un peu.

Info : la ville de Balma avec les deux clubs de pétanque de Lasbordes et Balma ont validé le principe de l'organisation d'un Championnat de France en 2023 pour les triplètes Jeu Provençal le 30 juin, 1^{er} et 2 juillet.

Gilbert DUCASSE et Raymond LE MANACH ont rendez-vous mercredi pour remplir l'ensemble des documents nécessaires à la validation de la demande. Nous reviendrons sur cette information lorsque la Fédération aura validé la candidature.

Organisation d'une journée de tronc commun le 12 mars : les clubs ont tous reçu les demandes de candidatures.

Serge demande de revaloriser la présence des arbitres en formation par une petite rémunération. A voir avec la Commission d'arbitrage.

Le concours de Saint Orens organisé par une société privée : la convention a été traitée directement par la Fédération. Le Comité de la Haute Garonne n'est pas organisateur. Ce n'est pas un concours sauvage, mais une compétition privée qui respectera les règles de la convention signée.

Lors de plusieurs discussions en réunion de District, nous avons entendu certains dirigeants nous dire qu'organiser les qualificatifs coûte cher aux clubs.

Nous avons travaillé sur une proposition de grille de tarifs spécifiques aux qualificatifs.

Ce projet a été proposé à Bernard PEIRONNE. La notion de frais kilométriques en fonction soit du domicile, soit du club d'appartenance a été évoquée dans ce travail. Les premiers échanges de mail ont fait apparaître une situation houleuse. Une menace de grève est évoquée alors que ce projet n'a pas été encore discuté. Cette grille sera tout de même présentée lors de la réunion de la Commission Arbitrage du 9 février. Si refus il y a, nous en prendrons acte.

Serge GALIANO notifie que la Fédération a modifié les tarifs conseillés (qui sont pour nous les minimas) en augmentant la tarification des arbitres du pool et pas les frais kilométriques.

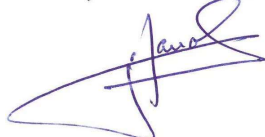
Raymond LE MANACH tient à redire que nous avons juste pris conscience des demandes des clubs et que nous devons proposer une réponse. Faire une proposition de grille spécifique n'est pas une décision imposée. Cela n'engage à rien d'engager une discussion avec le responsable concerné.

Certains élus relèvent que dans l'organisation d'un qualificatif, il n'y a pas d'apport du club donc moins de frais que dans l'organisation d'un concours Départemental.

Tous les sujets étant épuisés, le comité directeur est terminé à 23h40.

Prochaine réunion après les qualificatifs, le vendredi 1^{er} avril 2023.

Le Président,
Raymond Le Manach



La Secrétaire-adjointe,
Lydie LOZANO

